

# Lettre aux Laurisiens

Informations  
municipales

N°19 - octobre  
2023



## édito

La planète surchauffe. Les tensions internationales se développent aux quatre coins du monde.

Ici l'état centralisateur nous impose de construire 480 logements sociaux ! Il nous a pénalisés de 90000 euros et ce montant devait être augmenté les années suivantes.

Après avoir menacé de monter à Apt en courant et d'entamer une grève de la faim devant la sous-préfecture, le ministre du logement m'a proposé une entrevue. A la suite d'une procédure nous sommes exemptés de cette obligation et des pénalités durant deux années.

L'inflation touche chacun de nous et le budget communal est très contraint. Malgré tout nous poursuivons notre travail avec force pour faire de Lauris un village serein, vivant, respectueux de la planète, responsable et solidaire.

Nous sommes à mi-mandat. Je vous présenterai notre bilan à mi-mandat le 13 janvier 2024 à 9H30 au foyer rural à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire. Nous y ajouterons les perspectives pour la fin de la mandature.

Par cette lettre aux Laurisiens nous rappelons une partie des actions menées. Elle est davantage destinée aux personnes qui ne se rendent pas régulièrement sur notre site internet ou qui n'ont pas facilement accès à ces informations numériques.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles de nos associations, les personnes et les enfants qui participent à nos commissions ouvertes comme le conseil municipal des jeunes, le conseil des aînés, les diverses commissions extra-municipales dont notamment la commission du temps long tout dernièrement mise en place.

Pour conclure, je vous demande "Ne sommes-nous pas bien à LAURIS ?".

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne.

Votre maire André ROUSSET.

## Les écoles

Lundi 4 septembre, comme partout en France, c'était la rentrée à Lauris.

Une rentrée réussie pour les 374 élèves des classes de maternelle et primaire qui prenaient le chemin de l'école, les parents qui les accompagnaient et les enseignants prêts pour cette nouvelle année.

Cette année, l'effectif à l'école maternelle est de 153 enfants répartis en 5 classes ce qui est sensiblement comme pour la rentrée précédente.

En primaire, 9 classes accueillent 221 élèves ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2022-2023

Tout le monde était très content de se retrouver et plusieurs nouveautés attendaient petits et grands.

Tout d'abord, un nouveau plan de circulation dans l'avenue Alphonse Daudet qui apporte plus de sécurité pour les enfants et une meilleure fluidité de la circulation des véhicules.

Ensuite, la cour de l'école qui a changé avec la pose de pergolas le long des façades, le remplacement du bitume par des matériaux absorbant l'eau pluviale (de type enrobé filtrant et mulch), la création de puits récupérateurs d'eau et la plantation, avec l'aide des écoliers, d'essences de plantes nécessitant peu d'eau. Ces travaux réalisés durant l'été correspondent à la 1ère phase du projet de Végétalisation et Désimperméabilisation de la Cour de l'Ecole des Aires, travaux soutenus, par le Parc du Luberon en partenariat avec l'Adème et l'Agence de l'eau.

Enfin, l'installation durant l'été des systèmes de pompes à chaleur réversibles dans toutes les classes de l'école primaire.

L'Equipe Municipale souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire.



# Affouage

## 2023-2024

Le conseil municipal du 12 décembre 2022 a approuvé à l'unanimité les coupes de bois prévues au programme de gestion des forêts pour 2023-2024.

Comme il y a deux ans, la Commune en accord avec l'Office National des Forêts, a décidé de reconduire l'opération d'affouage et ainsi de proposer aux habitants de Lauris de pouvoir bénéficier de lots de coupe pour leur usage personnel. Le prix du lot est resté inchangé à 100 €. Les lots se situent sur la parcelle n°2 le long de la piste de Recaute.

48 personnes ont candidaté pour un lot de coupe de bois. Les lots ont été attribués par tirage au sort le 19 septembre 2023 en présence de Sandrine Scotto-di-Uccio de l'Unité Territoriale du Luberon de l'ONF en charge des forêts de Lauris et Thierry Dernis, Adjoint au Maire.

La coupe sera effectuée entre le 16 octobre 2023 et le 15 mars 2024, date limite pour respecter la biodiversité dans le Petit- Luberon.



Les réunions de travail avec les élus, la commission d'urbanisme, et le bureau d'étude ont aboutis à la finalisation du PADD (projet d'Aménagement et de Développement Durable) que nous vous présentons aujourd'hui.

### CONTENU DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le PADD met en perspective l'avenir du territoire puis définit sa politique d'aménagement territoriale pour les 12 prochaines années (2024-2035)

#### Le PADD définit :

1) Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en état des continuités écologiques.

2) Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenue pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunal ou de la commune.

Il se fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

#### Deux grandes orientations structurent le PADD

- 1) Préserver le cadre de vie d'un village du sud luberon
- 2) Structurer le territoire pour poursuivre le développement de son attractivité

# Digue de Lauris

## Lancement des travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche



Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance démarre les travaux de la 3<sup>ème</sup> tranche de restructuration du système de protection contre les inondations de la commune de Lauris.

Le lancement des travaux s'est déroulé le Lundi 2 octobre 2023 en présence d'André Rousset, Maire de Lauris, de Gérard Daudet, Président de LMV Agglomération, de Claude Mounier, Conseiller départemental, de Yves Wigt, Président du SAMVD et de Bernadette Martin.

L'ouvrage, long de 900 mètres, permettra de mettre en sécurité 300 personnes à Lauris des crues de la Durance, ainsi que des biens et des équipements.

Il permettra aussi de minimiser les impacts sur les terres agricoles et l'environnement.

Le chantier, qui débute le 2 octobre 2023, doit durer 7 mois. Il a été confié par Luberon Monts de Vaucluse Agglomération au SMAVD qui en assure la gestion, et est financé à hauteur de 981 700 euros par l'Agglomération, 549 300 euros par le Département de Vaucluse et 300 000 euros par EDF.

# Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

### PRESERVER LE CADRE DE VIE D'UN VILLAGE DU SUD LUBERON

- 1.1) Préserver les paysages, mettre en valeur le patrimoine local et ainsi développer un tourisme respectueux du site
- 1.2) Limiter les extensions urbaines
- 1.3) Valoriser l'agriculture, garante des paysages et de la biodiversité
- 1.4) Préserver les fonctionnalités écologiques et prévenir des risques
- 1.5) Protéger et augmenter la biodiversité du territoire
- 1.6) Développer le tissu de commerces services de proximité
- 1.7) Maintenir un niveau d'équipement adapté aux besoins de la population

### STRUCTURER LE TERRITOIRE POUR POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE SON ATTRACTIVITE

- 2.1) Diversifier l'offre de logements pour maintenir la population et attirer de nouveaux habitants
- 2.2) Connecter les différentes entités du territoire pour améliorer le Fonctionnement urbain
- 2.3) Structurer les entrées de ville et les franges entre espaces urbains et espaces naturels/agricoles
- 2.4) Favoriser le développement d'emplois locaux et réduire la dépendance à la voiture individuelle dans les déplacements domicile/ travail
- 2.5) Modérer la consommation de l'espace et s'inscrire dans la trajectoire ZAN (Zone non artificialisation nette)

A partir de ces objectifs et orientations, définition des zones du PLU que nous vous présenterons à de prochaines réunions.

# Lancement du projet

## L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques

Le projet a été engagé le 27 septembre 2023  
à Lauris en présence de :

André ROUSSET, maire de Lauris, Gaëlle LETTÉRON, déléguée au Parc naturel régional du Luberon de la ville d'Apt, Karine PASCAL-SUISSE, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Margaux GIANFRANCESCHI, Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Julie RIGAUX, chargée de mission Projet alimentaire territorial au Parc naturel régional du Luberon, Denis LAIRON, nutritionniste, directeur de recherche émérite à l'INSERM, Gilles PEROLE, élu de la commune de Mouans-Sartoux, Gilles MUEL, cuisinier et responsable du restaurant scolaire de Lauris.

Un repas au restaurant scolaire de Lauris local et bio selon la diète méditerranéenne, a été préparé par Gilles MUEL et proposé à tous les convives.

Le Parc naturel régional du Luberon anime le Projet alimentaire territorial (PAT) depuis 2017, labellisé de niveau 2 depuis 2020, démontrant l'efficacité de ses actions réalisées grâce à un large réseau d'acteurs très actifs sur ces sujets.

Le projet va permettre de renforcer et d'initier de nombreuses actions pendant 2 ans. Le Parc et ses partenaires s'engagent dans un changement de paradigme indispensable pour assurer une transition agricole et alimentaire qui ne peut plus attendre, avec pour objectifs de :

- promouvoir la diète méditerranéenne et les liens alimentation / santé auprès des convives de la restauration collective et du grand public ;
- engager les collectivités vers une transition agricole et alimentaire afin de favoriser les productions nourricières biologiques.

## CCAS. de Lauris

Séjour des séniors en vacances du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2023 à Saint Pierre la mer, près de Narbonne.

Ce fut un merveilleux séjour cette semaine de vacances aux GIRELLES, centre de vacances ULVF. Les personnes qui étaient présentes vous diront que rien n'avait été laissé au hasard, le tout dans une bonne ambiance familiale !

L'accueil, le logement, les repas, les sorties, les animations, tout était parfait ! Découverte de l'environnement : bien sûr la mer et sa plage de sable fin, le massif de la CLAPE et le gouffre de L'OEIL DOUX, NOTRE DAME DE LA SALLETTE, visite d'une conserverie d'anchois suivi d'une dégustation et surtout la visite de l'abbaye de FONFROIDE, une des plus grandes abbayes cisterciennes et ses jardins. Et pour terminer le séjour, la visite de la miellerie des CLAUSES avec dégustation. Les participants remercient le CCAS, l'ANCV et la mairie de Lauris.

Conformément à la loi du 27 février 2002 et à nos engagements nous publions les textes des deux listes minoritaires relevant de leur entière responsabilité.

### Liste « Lauris c'est vous »

Le Maire a promis "un lieu de vie dynamique et attractif, où sécurité et fraternité, civisme et convivialité seront liés, un village écologique et innovant, un village où la parole de chacun(e) sera respectée, un village où simplicité et écoute seront au cœur de sa démarche" (promesse électorale). Est-ce le cas à ce jour ? Espérons que cette année, les illuminations de Noël seront installées afin d'apporter une touche de magie à notre village. Elles annonceront une nouvelle année plus positive. Notre présence constante contribue à vous écouter et régler certains de vos problèmes en vous donnant des réponses claires et adaptées à votre situation.

Les enjeux sont nombreux en cette fin d'année et notre vigilance intacte ! Nous continuons à travailler avec détermination pour défendre vos intérêts. N'hésitez plus ! Contactez-nous !

06-83-10-24-03 / colombo.mairie.lauris@orange.fr

Dominique COLOMBO / Gaëlle LAMBERT

## Les séminaires du développement durable



De nombreuses Laurisiennes et Laurisiens ont participé aux événements des semaines du Développement Durable consacrées aux thèmes : de l'Alimentation, la transition énergétique, la biodiversité et la gestion des déchets



## Les élus minoritaires Libres opinions

### Liste « Bien vivre à Lauris »

Le manque de civisme : stationnement anarchique sur la place principale, errance et déjections des chiens sur les terrasses du château, dans les rues, ce n'est pas une image reluisante de notre village. Rien n'est fait à ce niveau. Des personnes âgées se plaignent du bruit, des incivilités à leur encontre et au dernier CM le maire cautionnait les actes des perturbateurs.

Faites respecter les arrêtés municipaux et préfectoraux pour un mieux-être et un bon vivre à Lauris. Trop de tolérance entraîne un climat de défiance, les laurisiens veulent vivre dans le respect des règles et dans l'entente cordiale entre générations.

Jade ESCOFFIER Dominique BOUAT

# Communication avec la mairie

Afin d'améliorer la gestion des questions, alertes ou informations des résidents de Lauris communiquées à la mairie de Lauris, une Fiche d'Echanges est mise à disposition des habitants. Cette fiche remplacera le cahier des doléances et permettra un meilleur suivi de son traitement et des réponses apportées par les Services de la Mairie.

Vous pouvez vous la procurer à l'accueil de la mairie ou la télécharger depuis le site de la Mairie. Une fois remplie vous pourrez la remettre à l'accueil de la mairie ou l'envoyer par mail à l'adresse : [contact.mairie@lauris.fr](mailto:contact.mairie@lauris.fr) en joignant des photos ou vidéos si vous le souhaitez.

Le dispositif mis en place sera évalué après quelques mois de fonctionnement afin de réaliser les modifications qui s'avèreraient nécessaires.

Nous espérons répondre ainsi au mieux à vos attentes. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé sur les résultats et la suite donnée à cette nouvelle façon de traiter les informations, questions, demandes ou propositions d'action que vous nous communiquez.

## Les événements culturels et festifs de l'été

Le service culture de Lauris a proposé une programmation riche et variée, la saison printemps- été a été rythmée par de nombreux événements, fête de la musique, festival des couleurs, festival voix partagées, fête votive, sans oublier les conférences de l'été et les minibus. Nous essayons de plus en plus d'aller vers des événements de grande envergure grâce aux partenariats, comme récemment le Hip Hop sur la place de la mairie.

Une belle programmation pour petits et grands s'annonce pour cette année 2023/24. Pour être informé des événements culturels et associatifs de Lauris, une news letter est envoyée régulièrement. Pour s'inscrire écrire à : [culture@lauris.fr](mailto:culture@lauris.fr) N'hésitez pas aussi à consulter l'agenda du site [www.lauris.fr](http://www.lauris.fr)



## Forum des associations 9 septembre 2023

Le forum a eu lieu le 9 septembre. Comme chaque année les Laurisiennes et Laurisiens ont pu rencontrer les multiples associations de la commune et s'inscrire ou se réinscrire pour cette nouvelle année.

Un flyer est désormais disponible en mairie, il recense les nombreuses associations de Lauris et le planning des activités pour cette année 2023/24



MAIRIE DE LAURIS

Place Joseph Garnier - BP 20 - 84360 LAURIS

☎ 04.90.08.20.01 - ✉ [contact.mairie@lauris.fr](mailto:contact.mairie@lauris.fr)

🌐 [www.lauris.fr](http://www.lauris.fr) - 📘 @LaurisOfficiel · Mairie

📱 application PanneauPocket à télécharger sur votre téléphone ou sur votre ordinateur : <https://app.panneaupocket.com/>